

---

Adresse de la société populaire de Castets (Gironde) qui félicite la Convention et annonce d'avoir fait partir un cavalier jacobin et des dons patriotiques, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Castets (Gironde) qui félicite la Convention et annonce d'avoir fait partir un cavalier jacobin et des dons patriotiques, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 281-282;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26666\\_t1\\_0281\\_0000\\_14](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26666_t1_0281_0000_14)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 41

La Société populaire du canton de Commune-la-Montagne (1), ci-devant *Saint-Pierre-Ville*, exprime son indignation contre l'infâme conspiration, et jure de faire un rempart impénétrable autour de la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

## 42

La Société populaire de Saint-Silvain, département du Calvados, félicite la Convention sur ses immenses travaux, l'invite à les continuer avec la même énergie, et lui jure un attachement inviolable.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Saint-Silvain*, 20 germ. II] (4).

« Citoyen président,

La Société populaire de St-Silvain n'a pas entendu la lecture de la proclamation relative à la conspiration tramée par les hommes de la révolution pour la ruine de la République, sans frémir d'indignation contre ces monstres désorganisateur, et sans admirer en même temps la surveillance active de la Convention et du Comité de salut public.

C'est au nom de cette Société que j'ai l'honneur de présider, que je t'écris pour féliciter la Convention nationale sur ses glorieux et pénibles travaux et pour l'engager à les continuer toujours avec la même énergie jusqu'à ce que nos ennemis du dehors et du dedans soient anéantis et que le gouvernement républicain repose sur des bases inébranlables.

Notre plus cruel ennemi dans ce moment, c'est le fanatisme religieux, que la Convention nationale redouble donc d'efforts pour la destruction des moteurs de ce fléau dangereux et que tous des bons citoyens se serrent autour de la sainte Montagne pour la prospérité publique.

Tel est le vœu sincère de la Société populaire de St-Silvain; elle brûle du plus pressant désir de seconder par tous les moyens qui sont en elle, la Convention nationale dans ses vues bienfaites; comme elle, elle veut la République, une et indivisible, comme elle, elle veut que la justice et la vertu soient à l'ordre du jour. S. et F. ».

LENORMAND (*présid.*).

PS. La Société désirerait que la Convention lui fit passer tout ce qui peut l'éclairer sur ses devoirs et la mettre à son tour à portée d'éclairer le peuple.

(1) Ardèche.

(2) P.V., XXXVII, 172. B<sup>in</sup>, 25 flor.

(3) P.V., XXXVII, 172. B<sup>in</sup>, 25 flor.

(4) C 303, pl. 1112, p. 10.

## 43

La municipalité de Havre-Marat (1) fait passer à la Convention les noms de six citoyens qui ont sauvé douze ou quinze autres citoyens ou citoyennes qui se noyotent.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (2).

[*Le Havre-Marat*, 17 flor. II] (3).

« Citoyens représentants,

C'est pour nous un devoir bien doux d'avoir à vous tracer les noms des citoyens de notre commune qui ont exposé leur vie pour sauver celle de leurs frères qui se trouvaient au nombre de 12 à 15 dans une barque de passage qui a renversé dans le bassin.

Basdenier, vitrier, s'est jeté à la nage et est parvenu à sauver plusieurs citoyens et citoyennes. Les citoyens Joup, Caubière, Delamare, Morel, Val, Décueil, se sont sur le champ précipités dans différentes barques et ont avec la plus grande activité effectué le sauvagement des 12 à 15 personnes qui allaient périr.

Nous croyons, Citoyens représentants, que cet événement mérite de vous être transmis. S. et F. »

BAYLE (*maire*), NIVETOT (*off. mun.*).

## 44

La Société populaire de Castets (4), district de La Réole, après avoir applaudi aux mesures vigoureuses que la Convention a prises contre les traîtres et les conspirateurs, annonce qu'elle vient de faire partir un cavalier jacobin, et qu'elle a fait passer au district 100 chemises, 12 paires de bas, 3 paires de souliers et 130 livres de charpie, ainsi que l'argenterie de la ci-devant église devenue le temple de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[*Castets*, 24 germ. II] (6).

« Citoyens représentants,

La Société populaire et régénérée des sans-culottes de Castets, chef-lieu de canton, district de la Réole, département du Bec-d'Ambez, petite commune d'environ 1000 âmes, instruit la Convention nationale, qu'elle a donné l'exemple de la philosophie à son arrondissement, et que depuis 6 mois elle a détruit le culte fanatique, chassé le prêtre romain et n'a jamais rouvert le temple de la superstition, quelque grandes qu'aient été les instances des fanatisés, que pour le consacrer à la Raison, à la morale

(1) Seine-Maritime.

(2) P.V., XXXVII, 173. B<sup>in</sup>, 24 flor.; *J. Mont.*, n<sup>o</sup> 18; *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 596.

(3) F<sup>in</sup> 1022, doss. 15.

(4) Et non Castel; Gironde.

(5) P.V., XXXVII, 173. B<sup>in</sup>, 24 flor. (2<sup>e</sup> suppl.) et 25 flor.

(6) C 302, pl. 1086, p. 9.

républicaine et aux accens de la liberté. Chaque séance y réunit tous les bons citoyens, les jours du décadi surtout y sont célébrés avec toute la gravité républicaine.

Elle s'empresse de lui exprimer sa joie de la voir échappée aux poignards parricides de ses conspirateurs.

En terminant sa lettre, elle lui annonce qu'elle vient de monter, habiller et équiper à ses frais un cavalier jacobin, et qu'elle a envoyé à son district 100 chemises, 12 paires bas, 3 paires souliers, et 130 livres charpie et bandes, avec tous les hochets ridicules du culte fanatique, et que si les conjurés de l'intérieur faisaient un seul effort pour renverser la liberté, elle se lèvera en masse pour les engloutir. S. et F. ».

LOUBAT (*présid.*), LOSTAU (*vice-présid.*),  
BAUCON (*secrét.*).

## 45

**L'agent national près le district de Clamecy (1), fait passer à la Convention 4 lingots d'argent pesant 11 marcs 6 onces, provenant des dépouilles sacerdotales.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[Clamecy, 18 flor. II] (3).

« Citoyens représentants,

Le fanatisme cachait sous des livrées brillantes les traits funestes dont il frappait la raison et la liberté. Aujourd'hui que la raison et la liberté sont assises avec vous sur un char de triomphe les livrées du despotisme disparaissent ! L'or et l'argent qu'il avait empruntés tombent dans le creuset du peuple libre, s'épurent en se convertissant en des usages légitimes et sacrés. Le citoyen Paradis, agriculteur et maître de forges de mon district vous remettra 4 lingots d'argent formant un poids de 11 marcs 10 onces (*sic*) provenant de galons qui ornaient les dépouilles sacerdotales.

Je puis vous assurer, Citoyens représentants, que les erreurs du fanatisme ont disparu devant le flambeau de la Raison républicaine, comme ces métaux stigmatisés par le fanatisme sont maintenant métamorphosés à l'avantage de la République. »

BIAS PARENT (*agent nat.*).

## 46

**La Société populaire et le conseil-général de la commune de Voreppe district de Grenoble, remercient la Convention d'avoir plusieurs fois sauvé la patrie, l'invitent à demeurer à son poste, et disent avoir déposé au district 282 chemises, 11 draps, des bandes, de la charpie, 3 habits uniformes, une paire de souliers, 29 marcs 7 gros d'argenterie, 4 den. d'or, 113 liv. en numéraire, et 687 liv. en assignats.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (4).**

(1) Et non Claméin; Nièvre.

(2) P.V., XXXVII, 173 et 318. B<sup>4n</sup>, 24 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>4</sup>) et 25 flor.

(3) C 302, pl. 1086, p. 10.

(4) P.V., XXXVII, 173. B<sup>4n</sup>, 24 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>4</sup>) et 25 flor.

[Voreppe, 16 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Depuis longtemps l'apothéose de vos vertus républicaines est à l'ordre du jour. Depuis longtemps vous êtes comblés de reconnaissance pour les glorieux travaux que vous avez faits et ne cessez de faire pour la prospérité de la République.

Mais quel pinceau peut en tracer la couleur assez vive, le tableau ressemblant ! Il faudrait une plume de fer pour en peindre l'analyse en caractères indélébiles.

Oui, malgré le tems orageux et les crises périlleuses qui l'ont fait flotter périodiquement entre sa ruine et sa stabilité, vous êtes restés inébranlables dans les principes de la liberté et de l'égalité; vous avez juré le maintien de la République une et indivisible (votre ouvrage), et certes vous ne violerez pas le serment solennel, quels que soient les événements.

Si les mémorables journées des 31 mai et 1<sup>er</sup> et 2 juin ont ébranlé et refroidi quelques âmes faibles et timides, vous êtes courageusement demeurés à votre poste pour achever le grand œuvre de la révolution qui ne tardera pas de toucher à sa fin.

Et vous, immortels montagnards, qui avez si généreusement dévoué vos lumières, vos veilles, vos fortunes, vos personnes, pour sauver du naufrage le vaisseau de l'Etat prêt à s'engloutir dans les flots courroucés, d'un océan d'aristocratie écumant de rage et dépit; vous qui avez bravé tous les dangers qui menaçaient la chose publique, affronté tous les périls imminents qui pouvaient renverser les colonnes de la République que vous avez posées sur des bases immuables; vous qui avez préservé cette République du fer assassin prêt à frapper indistinctement sur toutes les têtes, en livrant à la vengeance nationale les traîtres qui jusques dans votre sein trafiquaient si barbarement de notre sort; vous qui avez purgé le sol de la liberté du dernier de ses tyrans, vous qui par suite de votre surveillance lumineuse, toujours active et toujours indomptable, avez pénétré les replis les plus secrets et les plus tortueux de la nouvelle conspiration, dont les projets perfidement atroces et souverainement barbares, tendaient directement à replonger le peuple dans l'asservissement, à lui ravir sa souveraineté impérissable, à anéantir la représentation nationale, à rétablir le despotisme tyrannique dont vous l'avez délivré; et frappez du glaive de la loi les auteurs principaux de cette horrible conspiration, la plus profondément criminelle de celles qui se sont tramées, depuis le commencement de notre glorieuse révolution; vous à qui la République doit le succès de ses armes, ses victoires et ses conquêtes toujours renaissantes, en un mot son existence, recevez le tribut de notre reconnaissance si justement méritée.

Mais votre carrière n'est pas finie; il vous reste à cueillir les lauriers attachés à la consolidation parfaite de votre édifice, et certes, on peut dire qu'il n'est point d'architectes qui puissent comme vous, lui donner toute sa perfection. Vous devez donc rester à votre poste

(1) C 302, pl. 1086, p. 11.